



LE JOURNAL

DEPUIS 1863

DU JURA

Judi 27 septembre 2018
www.journaldujura.ch

No 225 CHF 3.60
J.A. - CH-2501 Bienne 1

Retrouvez
le Journal du Jura sur



9771424962007 40039

L'édito

Pierre-Alain Brenzikof
pbrenzikof@journaldujura.ch



Une stratégie de l'autodestruction, bis

Mis à part, peut-être, ceux qui criaient liberté à Moutier le 18 juin 2017 comme s'il s'agissait de Kobané ou de Mossoul, personne n'aura l'outrecuidance de déceler dans l'ultime démarche du Gouvernement jurassien auprès du TF autre chose qu'une volonté affirmée de couler l'hôpital de la ville avant le transfert éventuel de cette dernière. Oui, une authentique stratégie de l'autodestruction, ainsi que nous l'avions déjà qualifiée et condamnée dans ces colonnes en août dernier, quand les ministres s'étaient opposés une première fois à une vente qualifiée de «précipitée» du site prévôtois. Rebelote, aujourd'hui, avec des sanglots encore plus longs portés jusqu'au Tribunal fédéral, lequel vient d'ordonner qu'on bloque tout jusqu'au 8 octobre. Pour lui permettre d'y voir un peu plus clair?

Il est quand même paradoxal que le Gouvernement jurassien, qui n'a, jusqu'ici, pas proposé l'ombre d'une demi-piste pour l'avenir du site prévôtois, veuille à tout prix empêcher les Bernois de rechercher une solution qui pourrait aussi leur convenir et surtout sécuriser l'hôpital de Saint-Imier, voire celui de Bienne. Après tout, ici comme ailleurs, l'incertitude s'est toujours affirmée comme la pire ennemie de toute politique hospitalière et, par ricochet, de la pérennité des sites. Curieux, tout de même, que depuis cette ville de Delémont qu'on dit pourtant si proche de Moutier, les ministres n'aient pas pris conscience de cette incertitude qui plonge le personnel concerné dans l'insécurité la plus totale, quand elle ne l'engage tout simplement pas à s'en aller voir ailleurs. Dans le contexte actuel, il serait de surcroît fort étonnant que l'établissement croule sous les postulations spontanées... Oui, toute forme de déstabilisation peut avoir des conséquences incalculables. A ce stade du récit, comment ne pas rappeler, aussi, que dans sa configuration actuelle, l'Hôpital du Jura bernois affichait jusqu'au vote de Moutier des résultats à même de faire pâlir d'envie ceux des cantons voisins? Eu égard à ce qui précède, difficile de ne pas souligner, quitte à se faire traiter pour la 1872e fois de canard laquais par certains adeptes d'une pensée désespérément unique, que le conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg décèle également dans cet épisode «la preuve éclatante que le Jura veut bel et bien fermer le site avant même le transfert de la ville»... Quant aux nouvelles prestations hospitalières promises par le Jura avant le fameux vote, on n'en voit toujours pas trace.

Le Jura veut bloquer la vente de l'hôpital en saisissant le TF

Moutier Le Gouvernement jurassien veut avoir son mot à dire dans la vente de l'hôpital. Il prétend vouloir

acquérir le site sans se faire devancer par un concurrent privé. Un coup qui, pour le conseiller d'Etat Pierre

Alain Schnegg et le président du conseil Anthony Picard, vise au contraire à condamner le site. page 3

Valoriser ici le bois produit chez nous



Blaise Droz

Lignum Jura bernois Le prochain Apéro-Bois se tiendra jeudi 4 octobre au Royal à Tavannes. On y parlera de scieries (ici à Lamboing) et des perspectives de valorisation du bois qui croît dans nos forêts. Les scieries de chez nous misent avant tout sur la qualité. page 8



La Neuveville Un bus jugé trop cher

Dans le dossier du tunnel de Gléresse, le législatif déplore l'absence prévue d'un bus jusqu'à Gléresse. Sinon, il a, hier, décidé de créer deux postes à temps partiel dans le domaine social lors de sa séance. page 7



Hockey sur glace Moutier, c'est l'heure!

Le championnat de 2e ligue reprend ses droits en cette fin de semaine. Un peu trop tôt pour les protégés de Jean-Pierre Wyssen, qui se cherchent encore au sortir d'une préparation tronquée. page 13

Bienne La construction qui fâche

Dans le quartier de Madretsch, 70 habitants du chemin de la Colline et de la rue des Pianos ont collectivement fait opposition à la demande de permis de construire de Bieler City Life SA concernant la construction de deux locatifs. page 4